



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Eure-et-Loir

DES PORTES EURÉLIENNES

27 AOUT 2018

Chartres, le 21 aout 2018 D'ÎLE-DE-FRANCE

Communauté de Communes des Portes
Euréliennes d'île de France
Madame La Présidente
Madame Françoise RAMOND
6 Place Aristide Briand
28230 EPERNON

Département Développement des Entreprises

DOSSIER SUIVI PAR Tony ANDRE
Nos Réf. : TA/CS – 46-18

Madame La Présidente,

Par votre courrier reçu le 24 juillet dernier, vous soumettez à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir, un projet de PLUi du Val Drouette arrêté le 12 juillet 2018.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir émet un **avis favorable** au projet présenté par votre communauté de communes des portes Euréliennes d'île de France.

Je vous prie de croire, Madame La Présidente, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

Tony ANDRE

